


**Soirée de lancement  
« Accueil – attractivité 2018-2020 »**



**Relevons ensemble  
le défi démographique !**

**Mardi 13 novembre 2018  
à 17h30**

L'enjeu du défi démographique est primordial pour maintenir un territoire dynamique, accueillant et vivant. La politique d'accueil et d'attractivité est une politique éminemment transversale et constitue un fil rouge pour les actions de la collectivité.

Le territoire est lauréat d'un appel à projet lancé par le Massif Central pour la période de 2018-2021.

Ce travail a débouché sur une feuille de route pour 2018-2021 qui s'articule autour de 4 axes d'intervention pour une politique d'accueil et d'attractivité opérationnelle :

- Développement de la culture de l'accueil (veille et intégration) ;
- Construction d'une offre globale d'installation ;
- Diffusion des offres globales, promotion territoriale et prospection ;
- Accompagnement des porteurs de projet et candidats à l'installation.

Cette feuille de route a été réfléchi pour intégrer et couvrir 4 thématiques liées à l'attractivité :

- L'emploi et l'activité ;
- Les services ;
- Le logement ;
- La qualité de vie.

C'est pourquoi la mobilisation de tous est essentiel pour une plus grande efficacité. L'objectif est d'accueillir 400 nouveaux habitants par an, un objectif ambitieux qui peut être atteint collectivement.

### ➤ **Développement de la culture de l'accueil (veille et intégration)**

L'idée est de démultiplier l'action avec les acteurs de terrain. L'objectif est d'aller vers un réseau actif de l'accueil sur le terrain avec des référents accueil, des groupes locaux ou encore « les concierges de village » (« enquêteurs » et facilitateur). Cela se fait en fédérant la population en réseau au travers d'outils de diffusion (presse, réseaux sociaux, réunions publiques), mais aussi en rédigeant et partageant une Charte des bonnes pratiques de l'accueil auprès de la personne qui sera référente de l'accueil. Pour aider ce référent, une boîte à outils (fiches, livret, carnet d'adresses, guide...) est créée pour faciliter son travail. Pour appréhender ces outils correctement, la mise en place de sessions de formation permanente des membres du réseau par des visites d'expériences, des ateliers, est essentielle pour le bon fonctionnement de cet accueil.

Il est naturel d'accentuer l'hospitalité du territoire en sensibilisant les primo-contacts au défi démographique (commerçants, office de tourisme, secrétaires de mairie, hébergeurs, agents immobiliers, Tiers-Lieux...) grâce à des sessions de sensibilisation, d'informations en vue de leur faire

partager les principes de la Charte des bonnes pratiques de l'accueil. La mise en place d'événements locaux se fait via des Cafés accueils. L'idée est d'arriver à organiser un événement « mois de l'accueil » annuel pour pouvoir aider les nouveaux arrivants.

Enfin, il faut développer ce sentiment d'appartenance en valorisant les atouts et les forces vives du territoire au travers portraits de personnes accueillantes et de nouveaux arrivants.

### ➤ **Construction d'une offre globale d'installation**

Pour construire une offre globale d'installation, il faut recenser l'offre du territoire pour le porteur de projet et sa famille, c'est en rassemblant les acteurs de terrain comme les porteurs d'offres foncières et immobilières (notaires, agents immobiliers...) et les offres de services (santé, petite enfance...) que cela peut s'organiser. Il faut ainsi rendre cette offre visible en la diffusant via le portail web internet-intranet de l'accueil et de l'attractivité.

La question du logement est fondamentale, il faut valoriser cette offre lors d'événements ponctuels et intégrer la dimension logement dans le parcours d'accompagnement.

Il faut miser sur les potentiels d'activités comme leviers d'attractivité en valorisant les filières innovantes complètes (domotique, filière alimentaire locale, filière sportive, bois) ainsi que sur le co-working et le télétravail (par le biais de la coopération européenne « télétravail et coworking en milieu rural »). Le fait de miser sur les potentiels d'activités est la réponse à des besoins locaux (lien avec l'Economie Sociale et Solidaire en s'appuyant sur « La Fabrique à initiative »).

La question de l'emploi du conjoint est récurrente. La réponse s'appuie sur les démarches en cours en diffusant les informations via internet par exemple.

### ➤ **Diffusion des offres globales, promotion territoriale et prospection**

Il est indéniable que la promotion du territoire est essentielle. Il faut s'appuyer sur les réseaux physiques comme les ambassadeurs culturels et économiques en tissant un réseau de partenaires susceptible de pouvoir relayer et diffuser l'image positive du territoire. L'aide des capteurs de flux endogène (Aire des Monts de Guéret, sites touristiques, manifestations locales à rayonnement extraterritoriales) n'est pas négligeable, cela peut passer par le numérique avec la création d'un portail web dédié.

### ➤ **Accompagnements des porteurs de projet et des candidats à l'installation**

Pour pouvoir accompagner les différents projets (professionnels mais aussi personnels), la création d'une équipe est nécessaire pour un accompagnement efficient. Ce groupe animera des réunions pour le suivi des porteurs de projets et des candidats à l'installation. L'idée aussi est de faire émerger les projets de création en organisant un marathon créatif biennal.

## ➤ L'Observatoire dynamique de l'accueil et attractivité

L'Observatoire dynamique de l'accueil et attractivité est un outil structurant pour rassembler les énergies autour du défi démographique en mettant en place une gouvernance partagée pour une appropriation du projet par l'ensemble des acteurs. Cela se fait par la circulation et le partage d'information (internet) et en observant la dynamique du territoire sur l'accueil et l'attractivité.

Communauté d'Agglomération du Grand Guéret  
9 avenue Charles de Gaulle  
BP302  
23006 Guéret Cedex  
Tél. 05.55.41.04.48 – Fax 05.55.41.13.01  
[direction.generale@agglo-grandgueret.fr](mailto:direction.generale@agglo-grandgueret.fr)  
[www.agglo-grandgueret.fr](http://www.agglo-grandgueret.fr)

### CONTACTS PRESSE :

**Hélène REMANGEON** – Chargée de mission « accueil – économie de proximité » – [helene.remangeon@agglo-grandgueret.fr](mailto:helene.remangeon@agglo-grandgueret.fr) – Tel : 05.55.41.04.48

**Agathe Quelet** – Chargée de mission Relations presse et événementiel – [agathe.quelet@agglo-grandgueret.fr](mailto:agathe.quelet@agglo-grandgueret.fr) – Tel : 04.30.87.08.42